

**Fiche de données de sécurité
selon l'ARLA**

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

1 Identification**· Identificateur de produit**

- **Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC**
- **No CAS : Spirodiclofen (223 g/L) : 148477-71-8**
- **Numéro d'enregistrement**
No D'HOMOLOGATION 28051
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
Groupe 23 acaricide
- **Emploi de la substance / de la préparation** Acaricide agricole

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- **Producteur/fournisseur :**
Gowan Company L.L.C.
P.O. Box 5569
Yuma, Arizona 85366-5569
(800) 960-4318
- **Service chargé des renseignements :** sds@gowanco.com
- **Numéro d'appel d'urgence :**
Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)
à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300
à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (ProPharma Group®): (888) 478-0798

2 Identification des dangers**· Classification de la substance ou du mélange**

Sensibilisant cutané - catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· Éléments d'étiquetage

- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**
Spirodiclofen
- **Mentions de danger**
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Conseils de prudence**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260 Do not breathe mist/vapors/spray.

(suite page 2)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 1)

- P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Système de classification:**

- **NFPA ratings (scale 0 - 4)**



Santé = 1
 Feu = 0
 Réactivité = 0

INDICE DE RISQUE:

- 4 Risques graves
 3 Danger sérieux
 2 Risque modéré
 1 Léger danger
 0 Risque minimal

· **Autres dangers**

- PBT: Non applicable.
 · vPvB: Non applicable.

3 Composition/information sur les ingrédients

· **Caractérisation chimique : Mélanges**

- **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux :**

CAS: 148477-71-8	Spirodiclofen	22,30%p/p
	⚠ Sensibilisant cutané - catégorie 1, H317; Aquatic Chronic 4, H413	

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers soins

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales :**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.
 Pour les urgences médicales composer 1-888-478-0798.

· **Après inhalation :**

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

· **Après contact avec la peau :**

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux :**
 - Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après ingestion :**
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
 - Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
 - Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
 - Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **Indications destinées au médecin :**
 - **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
 - **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Il n'y a pas d'antidote spécifique. Un traitement de soutien et symptomatique approprié, tel qu'indiqué par l'état du patient, est recommandé.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction :**
 - CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 - Chlorure d'hydrogène (HCl)
 - Monoxyde de carbone (CO)
- **Conseils aux pompiers**
 - Tenir à l'écart de la fumée. Combattre le feu depuis la position au vent. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.
 - Ne pas laisser les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement :**
 - Diluer avec beaucoup d'eau.
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**
 - Recueillir les liquides à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (sable, terre, terre de diatomées, vermiculite)
 - Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

CA/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 3)

7 Manutention et stockage

- **Manipulation :**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

- **Préventions des incendies et des explosions :**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

- **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas expédier ou entreposer à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de semences et d'engrais.

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

congélation nulle

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponibles.**

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- **Remarques supplémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire :**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains :**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 4)

- **Matériau des gants** des gants résistant aux produits chimiques
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection

- **Protection du corps :**
Les préposés à l'application et autres manipulateurs doivent porter:
 - chemise à manches longues et pantalons longs
 - Gants résistant aux produits chimiques
 - chaussures et chaussettes

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect :

- **Forme :** Suspension
- **Couleur :** Blanc-beige
- **Odeur :** Sligh
- **Seuil olfactif :** Non déterminée.

· **valeur du pH à 20 °C:** 4-6

· Changement d'état

- **Point de fusion :** Non déterminée.
- **Point d'ébullition :** Non déterminée.

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gazeux) :** Non applicable.

· **Température de décomposition :** Non déterminée.

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion :

- **Inférieure :** Non déterminée.
- **Supérieure :** Non déterminée.

· **Pression de vapeur :** Non déterminée.

- **Densité à 20 °C:** 1,09 g/cm³
- **Densité relative** Non déterminée.
- **Densité de vapeur:** Non déterminée.
- **Taux d'évaporation:** Non déterminée.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· **l'eau :** Dispersable

· **Coefficient de partage (n-octanol/eau) :** Non déterminée.

· Viscosité :

· **Dynamique :** Non déterminée.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 5)

· **Cinématique :** Non déterminée.

· **Autres informations** Non disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non disponibles.
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
- **Matières incompatibles :** Non disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Données toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë :

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (conseil)
Dermique	LD50	>4.000 mg/kg (conseil)
Inhalatoire	LC50/4 h	>3,146 mg/l (conseil)

· Effet primaire d'irritation :

- **de la peau :** Pas d'effet d'irritation.
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Sensibilisation possible par contact avec la peau.

· Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

· Catégories cancérogènes

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

· Toxicité

CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel)) > 0,035 mg/l

Temps d'exposition : 96 h

La valeur fournie concerne la matière active technique spirodiclofène. Aucune toxicité aiguë n'a été observée à sa limite de solubilité dans l'eau.

Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) CSEO en début de vie : 0,00195 mg/l

Temps d'exposition : 97 j

La valeur fournie concerne la matière active technique spirodiclofène.

CE50 (*Daphnia magna* (puce d'eau)) > 0,045 mg/l

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 6)

Temps de pose : 48h

La valeur fournie concerne la matière active technique spirodiclofène. Aucune toxicité aiguë n'a été observée à la limite ts de solubilité dans l'eau.

IC50 (*Raphidocelis subcapitata* (algue verte d'eau douce)) > 0,06 mg/l Taux de croissance ;

Temps d'exposition : 72 h

La valeur fournie concerne la matière active technique spirodiclofène. Aucune toxicité aiguë n'a été observée à sa limite de solubilité dans l'eau.

· **Toxicité aquatique** : Non disponibles.

· **Persistance et dégradabilité**

Spirodiclofène : Pas rapidement biodégradable

Spirodiclofène : Koc : 31097

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement :**

· **Potentiel de bioaccumulation** Spirodiclofène : Facteur de bioconcentration (BCF) 491 Ne se bioaccumule pas.

· **Mobilité dans le sol** Spirodiclofène : Immobile dans le sol

· **Autres indications écologiques :**

· **Indications générales :**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT** : Non applicable.

· **vPvB** : Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Non disponibles.

13 Données sur l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation :**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

· **Emballages non nettoyés :**

· **Recommandation :**

Récipients à triple rinçage. Perforer le contenant pour éviter sa réutilisation. Éliminer le contenant vide dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération ou, si les autorités nationales/provinciales et locales l'autorisent, par combustion. En cas de brûlure, restez hors de la fumée.

· **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU**

· **DOT/TMD, ADR**

néant

· **IMDG, IATA**

UN3082

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **DOT/TMD, ADR**

néant

· **IMDG**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S., MARINE POLLUTANT

· **IATA**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE,
LIQUID, N.O.S.

(suite page 8)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 7)

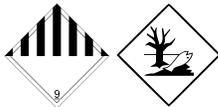
· **Classe(s) de danger pour le transport**

· DOT, ADR, ADN

· Classe

néant

· IMDG, IATA



· Class

9 Matières et objets dangereux divers.

· Label

9

· **Groupe d'emballage**

· DOT/TMD, ADR

néant

· IMDG, IATA

III

· **Dangers pour l'environnement :**

· Marine Pollutant :

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (IATA) :

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

· No EMS :

F-A,S-F

· Stowage Category

A

· **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport :**

· IMDG

· Limited quantities (LQ)

5L

· Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Quantité nette maximale par emballage intérieur: 30 ml

Quantité nette maximale par emballage extérieur: 1000 ml

· "Règlement type" de l'ONU :

néant

15 Informations sur la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Section 355 (extremely hazardous substances):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Section 313 (Specific toxic chemical listings):**

Aucun des composants n'est compris.

· **TSCA (Toxic Substances Control Act):**

Aucun des composants n'est compris.

· **Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 8)

· Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

Spirodiclofen

- **Mentions de danger**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Conseils de prudence**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Do not breathe mist/vapors/spray.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Prescriptions nationales :**

- **Classification supplémentaire selon le décret sur les matières dangereuses**

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Des exigences environnementales propres au Canada concernant la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire sont indiquées sur l'étiquette.

- **Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

- **Service établissant la fiche technique :** Supply Chain

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon l'ARLA

Date d'impression : 02/16/2022

Révision: 02/16/2022

Nom du produit : ACARICIDE ENVIDOR® 240 SC

(suite de la page 9)

· **Contact** : sds@gowanco.com

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 02/16/2022 / -

· **Acronymes et abréviations** :

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

ELINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

CA/FR